

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES PAYS-D'EN-HAUT MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, présidée par monsieur Martin Nadon, et tenue le 19 décembre à 20h18 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 670, rue Principale.

Présences: Martin Nadon, Maire

Denis Royal, Conseiller siège 1 Charles Daneau, Conseiller siège 2 Bernard Bouclin, Conseiller siège 3 Christian Lefebvre, Conseiller siège 4 Marival Gallant, Conseillère siège 5 Richard Valois, Conseiller siège 6

Sont également présents: Caroline Aubertin, Directrice générale et greffière-trésorière

Pierre Charron, Directeur des finances

Carl De Montigny, Archiviste

À moins d'indication contraire, le vote du maire ou du président de la séance n'est pas inclus dans le nombre de voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décisions.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Constatation de l'avis de convocation
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Points de l'ordre du jour
 - 4.1. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2026
- 5. Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
- 6. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Quorum est constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, il est 20 h 17.

2. Constatation de l'avis de convocation

14775-1223 Il est proposé par Denis Royal, conseiller, et résolu :

DE CONSTATER et **DE MENTIONNER** que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

14776-1223 Il est proposé par Charles Daneau, conseiller, et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Points de l'ordre du jour

4.1. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2026

14777-1223 Il est proposé par Christian Lefebvre, conseiller, et résolu:

QUE la municipalité adopte le programme triennal d'immobilisations 2024-2026 tel que présenté.

Madame Marival Gallant demande le vote.

Pour: Denis Royal, Charles Daneau, Christian Lefebvre

Contre: Bernard Bouclin, Marival Gallant, Richard Valois

Le maire prend la parole et vote pour l'adoption de la résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

- 5. <u>Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour</u>
- 6. <u>Levée de l'assemblée</u>

14778-1223

À 20 h 51, considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Charles Daneau, conseiller, et résolu que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MARTIN NADON Maire	CAROLINE AUBERTIN Directrice générale et greffière-trésorière
Je, Martin Nadon, atteste que la signature les résolutions qu'il contient au sens de l'a	du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes rticle 142(2) du Code municipal.
MARTIN NADON	
Maire	